



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2592
6 avril 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Vive la grève des cheminots !



Carrefour

**Grève massive
contre le mépris
patronal**

page 13

Gaza

**L'armée
israélienne
assassine**

page 16

Mai 68

**La jeunesse
en révolte
dans le monde**

page 10

Cheminots, Air France, Ehpad... : un même combat contre les attaques antiouvrières

Les mouvements des cheminots, des éboueurs, des salariés de Carrefour, des travailleurs des hôpitaux et des Ehpad, des étudiants, du personnel d'Air France, etc. vont-ils fusionner en un seul, dirigé contre le gouvernement ? C'est la question que les médias posent à tous leurs invités, ministres ou syndicalistes, commentateurs ou patrons.

Laurent Berger, le secrétaire de la CFDT, répond dans *Le Figaro* que « pour éviter l'éruption il faut renforcer la cohésion sociale », donc renforcer son appareil syndical pour en faire un tampon plus efficace encore entre la classe ouvrière et le patronat.



Les soutiens du gouvernement affirment, eux, qu'il s'agit en fait de mouvements séparés, aux objectifs et aux revendications disjointes et qu'il n'y a donc aucun risque de mouvement général. Le chroniqueur politique de France Inter prétend qu'il n'y a rien de commun entre un cheminot qui veut garder son statut, une aide-soignante d'Ehpad qui ne parvient plus à faire son métier et un pilote d'Air France qui entend avoir sa part des bénéfices de l'entreprise.

dans tous les secteurs. Macron attise la guerre sociale en cours en diminuant les impôts des riches et en augmentant ceux des travailleurs retraités. Il donne les mains libres au patronat pour licencier, aggraver les conditions de travail, précariser toujours plus les emplois. Il lâche police, tribunaux et médias contre les travailleurs qui se défendent, comme ceux d'Air France. Il aide le profit privé à étrangler la santé, il fait des économies sur l'éducation et propose de trier les étudiants à l'entrée de l'université. Il menace désormais les travailleurs des transports publics.

Il est bien sûr habituel que les tenants de l'ordre social tentent de dresser des barrières entre les travailleurs, en les classant en méritants, privilégiés et super privilégiés. Combattre ces divisions fut et reste la tâche des militants ouvriers. Mais elles ne s'effacent, précisément, que lors de mouvements qui entraînent l'ensemble de la classe travailleuse, lorsque chacun se sent appartenir à un même camp social.

Il ne s'agit pas là d'attaques disjointes, mais d'une seule et même politique, poursuivie par tous les gouvernements depuis longtemps : mettre en place tout ce qui favorise le profit capitaliste, détruire tout ce qui peut protéger les travailleurs. C'est bien cela, la lutte de classe menée par les gouvernements au nom du patronat, qui finira par unir l'ensemble des travailleurs contre les capitalistes et leurs porte-parole.

Paul Galois



La manifestation du 22 mars à Chambéry.

À propos de la démarche unitaire du NPA

À l'initiative du NPA et d'Olivier Besancenot, un collectif de partis politiques s'est constitué, regroupant, en plus du NPA, le PCF, le Parti de gauche, le groupe parlementaire de la France insoumise, Génération.s de Benoît Hamon, Europe-écologie-Les Verts, Nouvelle donne, République et socialisme, Ensemble, Alternative libertaire et le PCOF.

Ils ont signé une déclaration commune de soutien à tous les services publics et en solidarité avec les cheminots, puis ont organisé une conférence de presse et des interventions publiques en présence de leurs principaux porte-parole.

Tous étaient présents dans la manifestation cheminote du 22 mars à Paris. Lutte ouvrière aussi, bien sûr. Mais cela ne suffit pas à justifier une expression politique commune. D'autant que si la déclaration unitaire dénonce « les gouvernements successifs qui ont fait le choix de la privatisation des transports », elle est signée par des organisations comme le PCF ou EELV qui ont participé à certains des gouvernements en question, en particulier celui de Jospin. Et si Génération.s, le nouveau

parti de Hamon, n'existait pas à l'époque, Hamon lui-même était il y a quelques mois à peine le candidat à l'élection présidentielle du PS, un parti dont on ne peut pas dire qu'il se soit opposé à ce « choix de la privatisation des transports » !

C'est à cela que Lutte ouvrière n'a pas voulu s'associer. Car même si tout ce qui se veut unitaire peut apparaître bon pour la mobilisation, il faut faire la différence entre l'unité des travailleurs au cours de la lutte et les tractations entre appareils. Ce n'est pas l'addition des signatures de personnalités au bas d'un communiqué qui sera décisive pour donner de l'ampleur à la grève des travailleurs de la SNCF. Ce qui contribuera au développement de celle-ci, ce sera avant tout la mobilisation des cheminots

eux-mêmes, leur détermination et leur conscience que seule leur lutte collective peut s'opposer aux attaques du gouvernement qui les prend pour cible.

Les militants peuvent et doivent contribuer au développement du mouvement non seulement en tant que militants de la grève, mais aussi en défendant leurs propres perspectives politiques. Pour notre part, nous pensons que le mouvement des cheminots concerne tous les travailleurs sur un autre terrain que celui de la défense du service public. Les cheminots se battent pour quelque chose de bien plus commun à tous les travailleurs : leurs conditions de travail, de vie, de salaires. L'enjeu de leur grève, c'est aussi le rapport de force politique entre le monde du travail et la bourgeoisie et le gouvernement.

Il n'y a aucun problème à ce que les différences politiques entre tous ceux qui soutiennent leur lutte s'expriment. C'est même la meilleure manière pour que chacun puisse les confronter et choisir en pleine conscience.

Pierre Royan

AGENDA

Cercle Léon Trotsky

L'explosion sociale de mai-juin 1968

Vendredi 13 avril à 20h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité



Participation aux frais : 3 €

Fête de Lutte ouvrière

Angers

Samedi 14 avril à partir de 16 heures
Salle Aragon 1, rue Joseph-Bara à Trélazé

SNCF : le coup d'envoi est donné !

Le 3 avril, à l'appel des organisations syndicales, les cheminots ont donc entamé leur combat contre le plan gouvernemental. Si certains doutaient de leur capacité à réagir, la preuve est faite que les cheminots n'ont rien perdu de leur combativité et de leur détermination.

D'après la CGT cheminots, 83% des conducteurs étaient grévistes et, à l'échelle nationale, plus d'un cheminot sur deux était en grève. En conséquence, l'ensemble du trafic, TGV compris, a été minimal toute la journée. Plusieurs lignes TER, de banlieue ou intercity, étaient carrément fermées.

Comme l'ont découvert avec regret certains commentateurs, pour que des trains circulent, il faut en effet non seulement des conducteurs, mais aussi des aiguilleurs, des ouvriers de maintenance du matériel et des voies, des agents sur les quais, dans les gares, des sonorisateurs, en réalité l'ensemble des cheminots. Tous sont indispensables et, rien qu'en cessant le travail,

les travailleurs mesurent le rôle irremplaçable qu'ils jouent dans la société.

La CGT a recensé près de 15 000 cheminots réunis dans les différentes assemblées générales. Effectivement, malgré les difficultés de transport, elles ont été nombreuses et chacune a regroupé de plusieurs dizaines de cheminots. Dans de nombreux endroits, elles ont été suivies de manifestations, les cheminots étant souvent rejoints par d'autres travailleurs et par des étudiants, comme à Paris, où plus d'un millier de cheminots ont manifesté de la gare de l'Est à la gare Saint-Lazare.

L'ensemble des syndicats appelant à 48 heures de grève, quand des votes



Rassemblement à Strasbourg le 3 avril.

ont eu lieu, la grève a été partout reconduite pour le 4 avril, qui s'annonçait de la même ampleur. Mais il était évident pour tous que le succès de ces deux journées n'allait pas faire céder le gouvernement.

La suite du mouvement est donc dans toutes les têtes et toutes les discussions. De nombreux cheminots ont conscience qu'il n'y aura pas de victoire à l'économie. Face à la détermination du

gouvernement, pour gagner, il faudra en effet opposer une détermination aussi grande et jeter, quand le moment sera venu, toutes ses forces dans la bataille.

Mais cette mobilisation reste à construire. Et si dans plusieurs assemblées des grévistes se déclaraient favorables à un mouvement reconductible, la grève perdue de deux jours sur cinq constitue pour le moment le cadre de la riposte. L'objectif

commun est donc de préparer, partout, la prochaine échéance, le 8 avril.

Il faut partout convaincre, entraîner ceux qui hésitent encore à rejoindre le mouvement. Le succès de la grève dès le 3 avril montre que, tout autant qu'en 1995, il est possible de construire un mouvement victorieux et de faire reculer le gouvernement des riches et des patrons.

Christian Bernac

Farces et attrape-nigauds

Face à la mobilisation de cheminots, la direction de la SNCF et le gouvernement, relayés complaisamment par les médias, ont multiplié manœuvres et mensonges, sans grand succès.

En marche... vers la privatisation

Le plan gouvernemental veut transformer la SNCF en « société anonyme ». Mais on a vu Elisabeth Borne, la ministre des Transports, prétendre avec aplomb qu'en aucun cas la privatisation de la SNCF n'était possible. C'est exactement le même engagement qu'avaient pris ses prédécesseurs, par exemple à propos de France Télécom ou d'EDF-GDF.

On sait que les promesses n'engagent que... ceux qui y croient.

Service privé

Élisabeth Borne a aussi annoncé que l'ouverture à la concurrence ne s'effectuerait pas par ordonnances. Mais il ne s'agit en aucun cas d'un recul, puisqu'elle en a confirmé le calendrier : à partir de 2019 pour les TER et 2020 pour les TGV.

Cette mise en concurrence ne vise qu'à permettre à des capitalistes privés de faire main basse sur les secteurs rentables du ferroviaire, quitte à abandonner les autres.

Avec ou sans ordonnances, tout est à jeter dans le plan Macron !

Fourchettes, clopinettes et sac à dos

La ministre prétend que, dans le cas de perte de marché par la SNCF, les cheminots seraient transférés au privé avec un « sac à dos social ».

Avec les attaques prévues contre les cheminots dans le plan Macron, et en particulier la suppression du statut qui offre une certaine garantie de l'emploi, le fameux sac à dos n'aura plus que les bretelles !

Mais, contrairement à ce que pense le gouvernement, l'affaire n'est pas dans le sac !

Retenues sans retenue

La direction de la SNCF a annoncé des pénalités financières supplémentaires à l'encontre des grévistes : elle a décidé de compter des repos comme jours de grève, même dans le cas d'une grève par intermittence.

Cette annonce a au moins le mérite de battre en brèche l'un des nombreux préjugés véhiculés sur les cheminots, qui affirme qu'ils sont payés pendant leurs grèves.

Mais en plus, la direction

va peut-être finir, avec ses provocations, par obtenir le résultat inverse de celui escompté : convaincre de plus en plus de cheminots de partir en grève pour de bon... sans trêve ni repos.

Zéro de conduite

Dans le but de dissuader les cadres du secteur traction de rejoindre le mouvement de grève et de les inciter à remplacer les grévistes, la direction leur a octroyé une prime « pour conduite occasionnelle » de 150 euros par mois, avec effet rétroactif depuis janvier.

Vu le nombre de trains en circulation le 3 avril, Pepy a peut-être cassé sa tirelire, mais pas la grève !

Mission impossible

La SNCF a aussi tenté de mobiliser sa hiérarchie pour défendre auprès des cheminots l'attaque du gouvernement. Mais comment défendre un plan qui prévoit la suppression de quelques droits que possèdent encore les travailleurs du rail ? Comment défendre un plan qui veut encore accélérer les suppressions d'emplois ? Comment défendre un plan qui veut faire des cheminots des pions jetables, transférables et corvéables à merci ?

Pas étonnant que son opération ait fait chou blanc.

TITRE PRESS





À Paris - Gare du Nord.

La journée du 3 avril aussi réussie que le 22 mars

Paris - gare du Nord

La grève a été massivement suivie. Le matin, l'assemblée générale interservices a rassemblé 200 cheminots: même si c'était un peu moins que le 22 mars, c'était 80 travailleurs de plus que les plus grosses assemblées de 2016, et ce alors que la CGT avait cette fois milité pour des réunions séparées, service par service. Le bureau d'organisation de la grève, élu le 22 mars et qui rassemble tous les volontaires, syndiqués ou non, a dirigé les débats.

La nécessité d'une riposte à la hauteur face à l'attaque frontale du gouvernement et de la direction a été discutée. Puis des étudiants et une professeure des écoles sont venus apporter leur soutien, bien apprécié!

L'AG a décidé de participer à la manifestation de l'après-midi, de la gare de l'Est à la gare Saint-Lazare, avec d'autres secteurs cheminots de l'Île-de-France. La grève a été reconduite pour le lendemain, 4 avril.

La manifestation, très dynamique avec slogans, pétards et torches, a plu à tout le monde. Certains se sont quittés avec l'idée qu'il faudrait le lendemain former des petits groupes de grévistes pour tourner dans la gare et essayer de convaincre les cheminots pas encore en grève de s'y mettre le 8, car ils sont bien conscients que la nécessité de l'heure est d'élargir le mouvement.

Trappes

La journée a bien commencé, avec des piquets à

deux points différents sur le triage. L'assemblée générale a été la grosse surprise: au lieu de la quarantaine habituelle, il n'y avait pas moins de 110 cheminots présents. Après les interventions des militants syndicaux, il y a eu celles, bien moins habituelles, de cadres grévistes. La grève a été reconduite pour le 4, avec une nouvelle assemblée. Il a été aussi décidé de distribuer un tract à la population au grand marché de Trappes qui a lieu en fin de semaine et d'organiser une collecte de soutien. À l'initiative syndicale, les grévistes se sont donc organisés en formant des commissions: une pour écrire le tract, une pour mettre en place une caisse de grève, une pour organiser des tournées dans les ateliers. Syndiqués ou pas, plusieurs s'y sont mis.

Ateliers de Châtillon

45 grévistes se sont retrouvés au piquet du matin, puis ils se sont retrouvés à 70 à l'AG du matin. Ils se sont prononcés pour reconduire le lendemain, avec peut-être une tournée dans les ateliers. Sept volontaires se sont proposés pour distribuer des tracts aux usagers. À la manifestation au départ de la gare de l'Est, les quelque 25 cheminots de Châtillon étaient bien visibles avec leur banderole: «Le train de la révolte est en marche».

Paris gare Saint-Lazare

En comptant les différentes assemblées générales

de la région, les grévistes se sont réunis à plus de 400 cheminots, soit plus que le 22 mars. Si la plupart s'étaient mis en grève sur le préavis de 48 heures proposé par l'intersyndicale, la moitié des présents ont voulu s'exprimer pour un mouvement de grève reconductible à partir du 8 avril.

Nantes

Sous une pluie battante, l'AG interservices s'est tenue à près de 300. Après les interventions des syndicats, un gréviste du rang a pris la parole: «Le mouvement se construit mais à un moment, il faudra enclencher la vitesse supérieure et partir sur un mouvement fort, et pourquoi pas en reconductible, d'autant que d'autres secteurs s'y mettent aussi.» Il a été chaudement applaudi. La grève a été reconduite jusqu'au lendemain presque à l'unanimité.

Quelques travailleurs du public et du privé étaient présents en solidarité, certains, comme les éboueurs, étant en grève. Le matin, des lycéens et étudiants étaient passés à un piquet de grève apporter, eux aussi, leur soutien. Et l'après-midi, une quinzaine de cheminots sont allés à l'assemblée générale des étudiants où ils ont reçu un accueil très chaleureux.

Lyon

La grève a été largement suivie, en particulier chez les conducteurs: il n'y a eu que trois ou quatre TGV dans la journée, et presque tous les TER ont été remplacés par des cars.

Les assemblées générales

de la Guillotière, des gares de Perrache et la Part-Dieu ont rassemblé 150 à 200 grévistes, qui ont voté la grève pour les 8 et 9 avril. À la Part-Dieu, l'intervention d'un employé de Carrefour, racontant sa grève du samedi 31 mars, a été très applaudie.

Les marques de sympathie rencontrées tout au long de la manifestation de l'après-midi ont été appréciées. Le cortège, parti de Perrache en direction du conseil régional, a regroupé un millier de manifestants, dont la moitié de cheminots, une délégation des Urgences hospitalières en grève et un groupe d'étudiants dynamiques. La présence de ces jeunes était aussi bonne pour le moral. Une autre manifestation était prévue mercredi 4 avril en direction de la gare Saint-Paul, d'où partent les trams-trains, les premiers visés par les privatisations.

Orléans-Les Aubrais

Après l'assemblée générale interservices, où tous étaient contents de se retrouver nombreux, les grévistes sont partis en manifestation dynamique avec torches, slogans et pancartes jusqu'au hall de la gare d'Orléans, à environ un kilomètre.

Limoges

À l'unanimité, 250 cheminots ont voté la grève du lendemain et celle des dimanche 8-lundi 9 avril, proposées par les syndicats. L'après-midi, les grévistes sont allés à la rencontre des usagers du CHU pour parler des attaques contre les

services publics.

Au total, dans le Limousin, 65 % des cheminots sont grévistes, et le taux est plus élevé encore chez les roullants. Un seul train a circulé vers Paris, et il n'y a eu aucun TER.

Rouen et Sotteville

Aux ateliers de Quatre-Mares, environ 150 personnes se sont réunies avec des grévistes de l'hôpital psychiatrique de Sotteville et des retraités. Au dépôt de Sotteville, 60 grévistes se sont, quant à eux, prononcés pour la grève reconductible à compter de la semaine suivante et ont décidé d'organiser des AG interservices.

Les cheminots en grève se sont ensuite rassemblés à 200 devant l'hôtel de ville, rejoints par des militants d'autres entreprises (EDF, hôpital psychiatrique, Carrefour, papeteries...).



Mireille Knoll : un meurtre odieux et ceux qui le récupèrent

Mireille Knoll, une femme juive de 85 ans, rescapée dans sa jeunesse de la rafle du Vel-d'Hiv, a été tuée de onze coups de couteau par deux voyous.

Le fait à peine connu, le gouvernement a érigé ce meurtre en symbole de l'antisémitisme, faisant fi des réserves émises par sa famille et par un voisin, juif également, qui ont exprimé leurs doutes quant au mobile antisémite du meurtre. Le ministre de l'Intérieur Collomb a prétendu que le

meurtre présumé aurait dit à son complice : « *C'est une Juive, elle doit avoir de l'argent* », alors que cette phrase ne figure sur aucun PV d'audition.

Mercredi 28 mars, jour des obsèques de Mireille Knoll, les travaux de l'Assemblée ont été suspendus pour permettre à tous les

députés de se rendre, aux côtés d'Édouard Philippe et de ses ministres, à la marche blanche organisée par le Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), devenue marche contre l'antisémitisme. Quelques heures après l'hommage national au gendarme Beltrame, le gouvernement rééditait ainsi une nouvelle version de l'unité nationale derrière Macron, l'État et le gouvernement.

La droite sioniste, dont le

Crif est la vitrine, a saisi l'occasion pour traiter d'antisémites ceux qui critiquent la politique du gouvernement israélien. Mélenchon et les députés France insoumise en ont fait les frais. Après que le Crif eut déclaré qu'ils n'étaient pas bienvenus à la marche, ils ont été violemment pris à partie, insultés et chassés par une quarantaine de nervis de la Ligue de défense juive, un groupe d'extrême droite sioniste. Ces derniers sont ensuite

allés renforcer le service d'ordre du FN pour escorter Le Pen, elle aussi huée, mais par d'autres manifestants, choqués qu'une politicienne d'extrême droite ose participer à cette manifestation.

De Macron au Crif en passant par Le Pen, les politiciens sont prêts à tout utiliser, un meurtre sordide et révoltant et le souvenir du génocide, pour vendre leur sale petite camelote.

Julie Lemée

Loi contre les violences sexistes : même pas de la poudre aux yeux

Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, a présenté le 21 mars en Conseil des ministres sa loi contre les violences sexistes. Ce texte comporte surtout des mesures symboliques et rien qui soit susceptible d'aider vraiment les femmes à combattre le harcèlement, en particulier sur le lieu de travail.

Si le projet allonge le délai de prescription pour les crimes sexuels sur mineurs et crée un outrage sexiste passible d'amende, il ne change pas grand-chose sur le fond, contrairement aux annonces du gouvernement.

Depuis le début de son mandat, Macron se présente comme un défenseur des droits des femmes. Parler d'éducation, de morale, ne coûte pas cher. Mettre les moyens pour aider les femmes qui portent plainte contre leurs harceleurs, ou les protéger, il n'en a pas été question. Au contraire

même : les associations féministes dénoncent la réduction de leur budget. L'accueil des victimes par la police ou la justice, derrière les effets d'annonce d'un numéro vert pour les victimes ou de formations sur le sujet, est toujours problématique.

Il en est de même pour l'école. Faire des discours est facile mais, si les médecins scolaires, les infirmières, les assistantes sociales ne sont pas plus nombreux dans les établissements, si les heures allouées à l'enseignement diminuent, qui peut croire

qu'une place plus grande sera faite à la lutte contre les préjugés sexistes ?

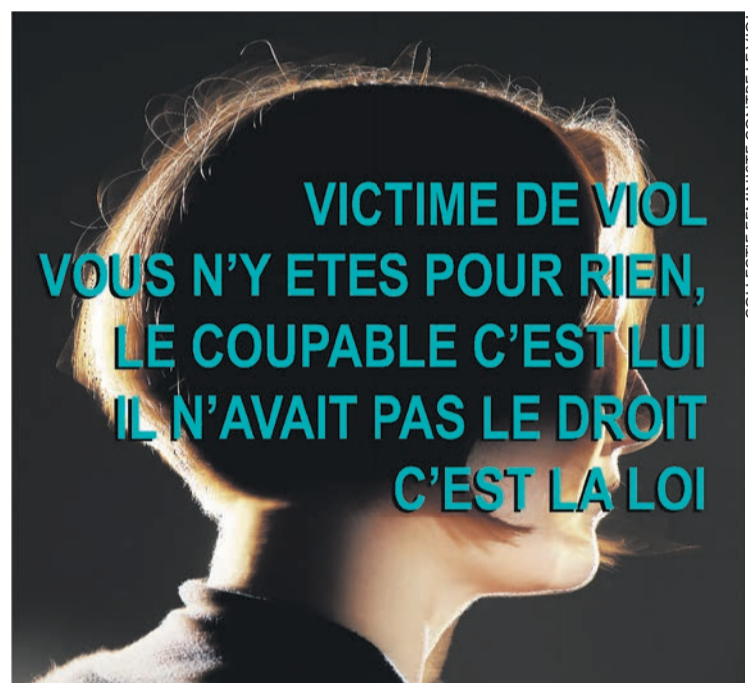
Quant à la pénalisation de l'outrage sexiste, Schiappa elle-même explique qu'il aura surtout une valeur pédagogique. Le gouvernement a préféré insister sur cet aspect, qu'il est nécessaire de combattre bien entendu, plutôt que de s'en prendre au harcèlement dans les entreprises, car là il aurait fallu remettre en cause le système de hiérarchie et le fonctionnement des entreprises.

Les femmes qui portent plainte dans des cas de harcèlement au travail se retrouvent souvent pénalisées, voire licenciées. Il leur faut bien du courage, la solidarité des collègues et la détermination à lutter pour obtenir gain de cause.

Non seulement la loi proposée n'effleure pas la question du harcèlement des femmes sur leur lieu de travail mais, pire, la politique gouvernementale d'attaques contre le monde du travail entraîne obligatoirement un recul pour le sort des femmes travailleuses. Le gouvernement organise la précarisation des travailleurs, les rendant plus susceptibles d'être soumis au chantage des supérieurs, des patrons, de ceux qui ont le pouvoir. Les femmes sont les travailleurs les plus précaires et on sait à quel chantage elles sont exposées dans les entreprises.

Les discours gouvernementaux sur les droits des femmes, comme ceux sur les droits des travailleurs, s'arrêtent aux portes des entreprises.

Marion Ajar



COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL

Porter plainte, un combat

Le groupe F, une association féministe, a recueilli en dix jours 500 témoignages de femmes ayant tenté de porter plainte auprès d'un commissariat pour viol, agression sexuelle ou violence conjugale.

« *Vous voulez vraiment porter plainte ?* », « *Réfléchissez, vous allez lui ruiner la vie, pensez à vos enfants* », « *Tu as sûrement fait quelque chose pour le provoquer* », « *Vous étiez en jupe ? Et vous ne l'avez pas cherché, non ?* » : voilà quelques-unes des réflexions rapportées par les plaignantes qui, dans neuf cas sur dix, témoignent de la mauvaise prise en charge et même du refus de prendre leur plainte en considération. Plus généralement, on minimise les faits : les violences conjugales deviennent des problèmes de couple, on cherche à dissuader les victimes de poursuivre leur démarche. Certains policiers se permettent même des moqueries et des propos sexistes et parfois aussi racistes.

Les témoignages sont récents : 40 % ont moins de deux ans, 70 % moins de

cinq ans. Pourtant, depuis 2001, le refus de prendre une plainte est interdit. Théoriquement, depuis des années, les gouvernements promettent qu'on trouvera dans chaque commissariat ou gendarmerie un accueil bienveillant auprès d'une équipe formée. Seuls 10 % des témoignages en font état.

Le gouvernement actuel a lancé une campagne contre le harcèlement dans la rue et dans les transports, pour lutter contre ce machisme trop longtemps considéré comme banal. Il y a fort à faire. Mais s'il existe un terrain où sa politique, si tant est qu'il veuille passer des paroles aux actes, pourrait plus facilement porter ses fruits, c'est celui des commissariats et des gendarmeries. Là au moins, les contrevenants, il les a sous la main.

Sylvie Maréchal

Nouvelle loi pour les droits des femmes



Secret des affaires : la loi du silence

Sous prétexte de lutter « contre l'espionnage économique, le pillage industriel ou la concurrence déloyale », une proposition de loi sur le secret des affaires a été présentée en procédure accélérée à l'Assemblée nationale le 27 mars.

Selon le député LREM à l'origine du texte, il serait en effet urgent de « combler un vide juridique », et de répondre ainsi à une revendication de milieux patronaux soucieux d'éviter qu'on puisse faire la lumière sur certaines de leurs pratiques.

En sept ans, c'est la troisième tentative de modifier la législation sur cette question. Cette fois-ci, les partisans de la proposition de loi mettent en avant la nécessité de transposer dans le droit français une directive européenne adoptée en mai 2016. Certaines directives ont parfois attendu des années avant d'être intégrées dans la législation française ; mais là, vraiment, il y aurait urgence.

Dans une tribune publiée par *Le Monde*, un collectif d'associations, de syndicats

et de journalistes a dénoncé le fait que la définition du secret des affaires donnée par le projet de loi est « si vaste que n'importe quelle information interne à une

entreprise peut désormais être classée dans cette catégorie ». Et de conclure : « Des scandales comme celui du Mediator ou du bisphénol A, ou des affaires comme les Panama Papers ou LuxLeaks pourraient ne plus être portés à la connaissance des citoyens. »

Toutes ces affaires citées pourraient en effet dans l'avenir être considérées comme de nature à « porter atteinte aux intérêts économiques » d'une entreprise, pour reprendre la formule du texte proposé au vote, de même que le fait d'informer des travailleurs sur le contenu d'un plan de licenciements, comme cela a été le cas à PSA Aulnay il y a quelques années. La loi vise donc à réprimer davantage, non les méfaits commis, mais ceux qui les dénoncent ! Il est aussi prévu que de telles affaires puissent être jugées par des tribunaux de commerce où siègent des juges non professionnels, beaucoup plus favorables aux entreprises auxquelles ils sont très

souvent liés.

Dans la plupart des affaires récentes, ceux qui ont contribué à porter des informations sur la place publique ont eu à affronter toutes sortes de pressions, allant jusqu'au licenciement quand il s'agissait de salariés des entreprises mises en cause. Certains ont été menacés de poursuites judiciaires, voire condamnés. Il n'y avait donc nul vide juridique : les entreprises disposent déjà d'un large arsenal de lois pour empêcher que soit mis fin à l'opacité qui est la règle dans le fonctionnement des entreprises. Mais, aux yeux d'un certain nombre de patrons et de leurs représentants, ce n'était pas suffisant.

Avec cette loi, ils espèrent dissuader encore davantage ceux qui pourraient être tentés de lever le voile sur leurs décisions, inspirées le plus souvent par la seule recherche du profit, indépendamment des conséquences pour les travailleurs et la population.

Marc Rémy



Bolloré : un milliardaire qui veut faire taire la presse

Habituellement les capitalistes sont flattés lorsque la télévision parle d'eux et de leurs entreprises sur le mode success story. Toutefois le portrait-enquête de Vincent Bolloré diffusé en 2016 dans le cadre de l'émission de France 2 Complément d'enquête a carrément fâché ce milliardaire, dont le groupe est présent dans de nombreux secteurs d'activité, de l'énergie à

l'agriculture et aux transports, sans oublier les médias avec Canal plus.

Bolloré a très peu apprécié que ses activités en Afrique soient montrées sous l'angle de jeunes, encore mineurs, vivant dans des conditions insalubres et payés à la tâche, travaillant sans vêtements de protection à la production d'huile de palme, où les marges de ce capitaliste avoisinent les 50%.

Bolloré a donc intenté deux procédures judiciaires contre France télévision. Un procès pour diffamation, où l'industriel réclame 450 000 euros de dommages et intérêts, s'est ouvert le 3 avril devant le tribunal de grande instance de Nanterre, bien que le reportage ait reçu en 2017 le prix Albert Londres. Mais, en parallèle, Bolloré attaque aussi devant le tribunal de

commerce de Paris en réclamant pas moins de 50 millions d'euros pour dénigrement de son entreprise. Cette procédure doit durer jusqu'en juin.

Les journalistes dénoncent cette procédure-bâillon visant à les faire taire en frappant au porte-monnaie le groupe public de télévision. C'est d'ailleurs une politique de Bolloré d'intenter

systématiquement des poursuites contre tous les médias qui s'intéressent à ses affaires. Il y aurait actuellement quinze procédures de ce type en cours.

Ce dont ne parle presque jamais la chaîne d'information Cnews, l'ancien I-télé, que possède à présent le groupe Bolloré. Au moins un média qui est à l'abri des poursuites judiciaires.

Lucien Detroit

JO 2024 : profits en or pour le BTP

L'Inspection générale des finances (IGF) vient de publier son rapport sur les risques de dépassement du budget des jeux Olympiques de 2024 à Paris. L'IGF estime que le surcoût pourrait être de 500 millions d'euros, passant ainsi de 6,8 à 7,3 milliards d'euros.

Cela n'a rien d'une surprise car, depuis trente ans, les jeux Olympiques dépassent systématiquement les budgets initiaux : ceux de Pékin en 2008 avaient coûté douze fois celui annoncé et ceux du Brésil avaient carrément mené l'État de Rio à la faillite.

En ce qui concerne les futurs jeux de 2024, le rapport pointe le centre nautique de Saint-Denis, qui pourrait coûter 250 millions d'euros et aussi ne pas être terminé à temps. Au Bourget, le village des médias et des sites

temporaires (volley, badminton, tir) coûterait également bien plus que prévu.

Pour diminuer la note, les auteurs du rapport préconisent donc de réduire la voilure : prévoir un centre nautique moins ambitieux et peut-être temporaire, réduire de deux tiers le nombre de logements prévus dans le village des médias, abandonner le projet de site de volley-ball, renoncer à l'enfouissement des lignes à haute tension.

Or, pour promouvoir les jeux Olympiques auprès

de l'opinion publique, le gouvernement avait mis en avant l'utilité des nouvelles installations après les Jeux, notamment pour les habitants de Seine-Saint-Denis. Le centre nautique, les nouveaux terrains de sport devaient bénéficier à la population d'un département sous-équipé en installations sportives, le village des médias se transformer en logements sociaux. Mais, les travaux à peine commencés, ces promesses se réduisent déjà.

Même le village olympique, prévu sur les communes de Saint-Ouen, Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis, serait menacé car trop proche d'une zone archéologique « susceptible de receler des vestiges ».

Si les retombées positives de ces Jeux pour la population sont de moins en moins évidentes, les groupes du BTP et autres

équipementiers en resteront à coup sûr les grands gagnants... peut-être même les seuls!

Jacques Le Gall



Kurdes de Syrie : au cœur des manœuvres impérialistes

Jeudi 29 mars, Macron a reçu à l'Élysée une délégation des FDS (Forces démocratiques syriennes), cette alliance militaire dominée par les milices kurdes de Syrie. Même si Macron n'a en réalité apporté qu'un soutien en parole, cela a suffi à susciter la colère du gouvernement turc d'Erdogan.

En octobre 2014, alors que les milices kurdes, coincées dans l'enclave de Kobané au nord-est de la Syrie, étaient à deux doigts de se faire exterminer par les troupes de Daech, l'armée turque avait envoyé ses chars à la frontière turco-syrienne pour empêcher les renforts kurdes de venir soutenir les combattants de Kobané. À l'époque, alors même qu'Erdogan, pressé par les États-Unis, avait accepté de rejoindre la coalition anti-Daech, son ennemi était d'abord les milices kurdes syriennes. Car, pour son gouvernement comme pour bien de ses prédécesseurs, les Kurdes de l'est de la Turquie sont les boucs émissaires à mater et ceux de Syrie leurs alliés.

Les gouvernements américains d'Obama et de Trump ont choisi de soutenir les milices kurdes syriennes, au risque de froisser leur allié traditionnel turc, parce qu'ils n'avaient pas d'autre alternative pour combattre Daech. Mais les succès militaires

kurdes contre Daech ont décidé Erdogan à intervenir en Syrie.

Après avoir repris aux FDS l'enclave syrienne d'Afrin, l'armée turque vise désormais la ville de Manbij. Et, semaine après semaine, l'armée turque écarte les combattants kurdes de sa frontière en les repoussant toujours plus à l'est. Tout en continuant d'affirmer qu'ils soutiennent les Kurdes, le gouvernement américain et, à sa remorque, le gouvernement français laissent dans les faits l'armée turque avancer.

Les États-Unis ont révélé il y a quelques mois qu'ils avaient envoyé en soutien aux FDS au moins 2000 hommes des forces spéciales. La France en aurait, elle, envoyé plusieurs centaines. Au-delà du nombre de soldats présents sur le terrain, c'est l'impérialisme américain qui impose sa politique. L'impérialisme français ne peut tout au plus que jouer la mouche du coche.



Des soldats turcs aux abords d'Afrin.

En filant le train à la politique des États-Unis, la France n'a d'autre visée que de se placer diplomatiquement, pour ensuite permettre à ses groupes industriels et financiers d'avoir accès aux marchés des matières premières de la région, comme le pétrole, et à ceux de la reconstruction. Et, face à ces véritables enjeux sonnants et réverbérants, les phrases creuses de Macron en faveur

des milices kurdes, aussitôt retirées devant le froncement de sourcils d'Erdogan ne pèsent pas bien lourd.

Alors, que vont faire les États-Unis si l'armée turque continue d'avancer ? Pour le moment, ils ont encore besoin des FDS pour lutter contre ce qu'il reste de Daech et pour imposer dans le nord-est de la Syrie un pouvoir qui, pour l'instant, ne leur est pas trop hostile. Mais, en définitive,

les puissances impérialistes s'appuient sur les milices kurdes, seules troupes au sol capables de lutter sérieusement contre Daech, tout en laissant le rouleau compresseur de l'armée turque les prendre à revers. Les populations locales, kurdes et arabes, paient la poursuite de la guerre et aussi les manœuvres impérialistes qui l'alimentent.

Pierre Royan

États-Unis : encore un jeune Noir tué par la police

Dans la nuit du 18 au 19 mars, dans un quartier pauvre de Sacramento en Californie, Stephon Clark, jeune Noir de 22 ans, a été abattu dans le jardin de la maison de ses grands-parents par deux policiers.

Ceux-ci sont intervenus à la suite d'un appel téléphonique indiquant qu'un homme brisait des vitres de voitures. Pénétrant dans le jardin de la famille, les policiers ont d'abord déclaré qu'ils s'étaient sentis menacés, l'homme ayant un objet dans la main et se dirigeant vers eux, mais l'objet s'est avéré être un smartphone.

Plus de dix jours après les faits, la seule mesure prise par la police de Sacramento était d'avoir placé les deux agents en congé administratif. Face à la colère de la famille et de la population, les autorités ont quand même dû rendre publics les enregistrements des caméras de la police. On y entend au total vingt coups de feu et l'enregistrement se termine par la voix d'un policier disant : « Éteins ta caméra. » Et quand la famille a fait procéder à une autopsie par une société indépendante des autorités, celle-ci a montré que Stephon avait été touché par huit balles dans le dos et une

la vérité n'éclate pas et que rien ne change. Il y a deux ans, dans la même ville, deux policiers avaient déjà tué de 18 balles un autre Noir,

de Louisiane a décidé de ne pas poursuivre les deux policiers responsables de la mort en 2016 d'Alton Sterling, qui vendait paisiblement des CD

ont eu lieu à la suite des résultats de l'autopsie et avant l'enterrement, face aux bureaux de l'attorney général de Californie, pour exiger des poursuites contre les policiers, avec des banderoles « Sans justice, pas de paix », « Condamnez les flics tueurs ». Le conseil municipal a également été envahi par les manifestants scandant le nom de la victime et son frère a dénoncé les autorités locales qui ont laissé tomber les quartiers pauvres. À deux reprises, les manifestants ont perturbé des matchs devant le Golden 1 Center, le stade de basket de la ville. L'entraîneur des Hawks d'Atlanta et le propriétaire de l'équipe de Sacramento ont affiché leur solidarité, de même que plusieurs joueurs de la NBA, qui ont tourné un clip où ils scandent le nom de Stephon Clark.

Face à la complicité de la justice et du gouvernement, la population des quartiers pauvres de Sacramento et d'ailleurs, constituée de Noirs mais également d'Hispano-Américains, d'Asiatiques et de Blancs, ne peut compter que sur sa mobilisation pour que justice soit faite.

Antoine Ferrer



Manifestation contre les exactions policières à Sacramento

dans la jambe. Il est aussi avéré que Stephon a agonisé pendant plusieurs minutes, sans qu'aucune aide ne lui soit apportée par les policiers présents.

La population sait que la police et les autorités locales feront bloc pour que

Joseph Mann, et il avait fallu quinze mois à la police pour conclure son enquête interne. Ailleurs aux États-Unis, la police continue de tuer impunément sans que la justice enquête. La veille de l'enterrement de Clark, l'attorney (procureur) général

dans une rue de Baton Rouge.

Concernant le meurtre de Clark, la porte-parole du gouvernement Trump, Sarah Sander, a déclaré de son côté qu'il « s'agit d'une affaire locale, qui doit être laissée aux autorités locales ».

Plusieurs manifestations

Il y a 50 ans: **L'assassinat de Martin Luther King**



Le 4 avril 1968, à Memphis (Tennessee) aux États-Unis, Martin Luther King était assassiné par un ségrégationniste blanc. Il était jeune pasteur baptiste à Montgomery, en Alabama. L'incarcération de Rosa Parks, qui s'était assise dans la partie d'un bus réservé aux Blancs, y avait déclenché un boycott massif des transports urbains en 1955.

King mit son église au service de cette lutte et en devint un des dirigeants. La plupart des Noirs de la ville participèrent à la mobilisation, qui fut victorieuse au bout d'un an.

Dans les années qui suivirent, King continua de jouer un rôle de premier plan

dans le mouvement des droits civiques. Il le paya de 29 séjours en prison, comme beaucoup d'autres. Il fut l'un des organisateurs de la marche sur Washington de 1963, où il prononça son célèbre discours «*I have a dream*».

La politique de King collait aux premières phases de ce

Martin Luther King: «*I have a dream*», mouvement qui s'élargissait: il incitait les Noirs à se dresser pour leurs droits dans la rue, et plus seulement dans les tribunaux. Ce partisan de la non-violence voulait faire pression sur les dirigeants de Washington pour que des lois mettant fin à la ségrégation soient votées et que l'État fédéral contraigne les autorités locales, notamment dans le Sud, à les appliquer.

Or la préoccupation du président Kennedy était avant tout de désamorcer la mobilisation grandissante des Noirs pour rétablir l'ordre, sans mettre fin au

racisme qui imprégnait tout l'appareil d'État. Son successeur, Johnson, fit voter, tardivement, des lois reconnaissant l'égalité pour les Noirs uniquement parce qu'au milieu des années 1960 la mobilisation débordait largement le cadre de la non-violence.

De plus en plus de Noirs prenaient conscience qu'il fallait autre chose que des lois pour être débarrassés des injustices racistes. Ils se tournaient vers des courants plus radicaux, comme celui de Malcolm X, qui expliquait que les Noirs pouvaient contrôler leur propre vie «*par n'importe quels moyens*», sans se laisser passivement frapper par les matraques des policiers et mordre par leurs chiens. Malcolm X fut assassiné en 1965, mais la radicalisation du mouvement noir se poursuivit, s'exprimant au travers de la revendication d'un pouvoir noir, le Black power, alors que le foyer des luttes se déplaçait du Sud vers les ghettos noirs des grandes villes industrielles du Nord.

Le mouvement prenait de plus en plus la forme d'émeutes, au cours desquelles les travailleurs et les pauvres tâchaient de chasser de force la police et l'État de leurs quartiers. Martin Luther King réprouvait ces émeutes qui se multipliaient dans les grandes villes américaines. Toutefois, il essaya

de s'adapter à cette évolution en s'installant à Chicago en 1966 et en mettant l'accent sur la lutte contre la pauvreté. Il dénonçait alors les «*capitalistes occidentaux investissant des sommes énormes en Asie, Afrique et Amérique latine uniquement pour en tirer des profits au détriment de ces pays*». Il organisa aussi des manifestations contre la guerre du Vietnam qu'il qualifia de «*cruelle et insensée*».

En avril 1968, il était venu à Memphis, au Tennessee, pour apporter son soutien aux éboueurs noirs de la ville en grève pour leurs salaires et contre les inégalités, quand il fut assassiné. Ce meurtre politique déclencha des révoltes dans 125 villes. L'État les réprima à l'aide de 75 000 soldats, qui arrêtaient 20 000 personnes, en blessèrent 3 500 et en tuèrent 46.

La mort de Martin Luther King survint au point culminant du mouvement de lutte des Noirs, à un moment où les masses s'étaient détournées de la non-violence et affrontaient directement l'État. Les lois ségrégationnistes furent alors abrogées, mais l'oppression sociale subie par la majorité des Noirs n'a pas disparu, ni la violence raciste des policiers qui continue régulièrement de tuer des Noirs en toute impunité.

Lucien Déroit

Aux origines du mouvement noir des années soixante, Linda Brown

Linda Brown vient de mourir à 76 ans. Elle est moins connue que Rosa Parks ou Martin Luther King, mais elle et son père ont joué un rôle dans la mobilisation des Noirs américains qui marqua les États-Unis pendant une vingtaine d'années.

Quand elle avait 9 ans, en 1951, son père, originaire de Topeka (Kansas), déposa une requête devant la Cour suprême des États-Unis: mettre un terme à l'interdiction imposée aux Noirs de s'inscrire dans les écoles

blanches, obligeant ses enfants, et d'autres, à fréquenter une école éloignée de chez eux, ce qui les forçait à franchir un passage à niveau dangereux.

Les Brown furent appuyés dans cette démarche par la

NAACP, l'Association pour la promotion des gens de couleur, une organisation militante qui entendait faire progresser par la loi la condition des Noirs américains. S'attendant à un refus des autorités, l'association entreprit la même démarche dans plusieurs États. Le mouvement noir commençait sa longue marche. Seize ans plus tard, l'avocat de la NAACP deviendrait le premier juge noir de la Cour suprême.

Celle-ci rendit son verdict en 1954. À l'unanimité, elle déclara inconstitutionnelle la ségrégation dans les écoles publiques. Cette décision, connue comme «*Brown contre le Bureau de l'éducation de Topeka*», allait être le point de départ d'un changement dans les écoles américaines. Certes, elle n'entra pas en vigueur partout. D'autres combats furent nécessaires, comme à Little Rock, dans l'Arkansas, en 1957, où il fallut envoyer l'armée pour qu'une poignée d'élèves noirs intègrent une école. Et beaucoup reste



Linda Brown, le début du changement.

encore à faire.

Même à Topeka, il fallut une nouvelle démarche devant des tribunaux pour montrer que, vingt-cinq ans après, la ségrégation dans les écoles n'y avait pas disparu, ce qui fut confirmé en 1993 et permit la construction de trois nouveaux établissements scolaires.

Dans son hommage à Linda Brown, l'actuel

gouverneur du Kansas a souligné que, «*parfois, ce sont les personnes les plus inattendues qui peuvent avoir un impact incroyable (...) pouvant changer le monde*». La démarche modeste des Brown fut en effet l'étincelle qui allait donner la force à tout un peuple de se lever pour faire entendre et imposer une partie de ses exigences.

Jacques Fontenoy

Lisez Lutte de classe,

revue mensuelle

de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 191 (avril 2018):

- La lutte des cheminots est celle de tous les travailleurs
- Une reprise en trompe-l'œil, et une vraie politique antiouvrière
- Macron à la chasse aux sans-papiers
- Protectionnisme: une arme des capitalistes dans la concurrence, un piège pour les travailleurs
- Mai 68, le courant trotskyste et la question du parti révolutionnaire
- Élections en Italie: un recul social et politique

Prix: 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro.

Mars-avril 1968 : la jeunesse étudiante en révolte dans le monde



Il y a quelques jours se sont fêtés les cinquante ans de la création du Mouvement du 22 mars, qui marqua à la faculté de Nanterre les débuts du mouvement étudiant qui allait exploser à Paris le 3 mai 1968. Depuis quelques années déjà, la contestation étudiante s'exprimait dans le monde.

À partir des années 1950 le nombre des étudiants n'a cessé d'augmenter. En Allemagne, il avait triplé en dix ans. Les facultés n'étaient guère adaptées. En France, on créa la faculté de Nanterre, entre 1964 et 1966, pour décongestionner la Sorbonne. Les étudiants s'interrogeaient sur leur avenir, mais ils avaient aussi des préoccupations politiques. Depuis 1945, le monde vivait à l'heure de la décolonisation. Le pouvoir, en France, avait mené deux guerres coloniales : la guerre d'Indochine (1946-1954) puis la guerre d'Algérie (1954-1962). Des étudiants étaient touchés par la situation de la population de ce qu'on appelait le tiers-monde.

De Tokyo à Berkeley et à Londres...

Le premier mouvement étudiant de masse apparut au Japon en 1960, contre un traité qui faisait du Japon une tête de pont des États-Unis dans sa politique impérialiste en Asie. À sa tête se trouvait le Zengakuren, où dominait le Parti communiste et où se développèrent des fractions trotskystes. Il pouvait empêcher une hausse des frais scolaires, faire démissionner une administration corrompue et s'opposait à la guerre du Vietnam.

En 1964, le mouvement étudiant américain démarrait à la faculté de Berkeley, proche de San Francisco, sur la revendication de la

liberté de parole, alors interdite dans les facultés. Les bureaux de recrutement de l'armée ayant pignon sur rue dans la faculté, les étudiants exigèrent de pouvoir dénoncer la politique menée par les États-Unis au Vietnam.

L'impérialisme américain était au Sud-Vietnam depuis 1954. En 1963 commença l'escalade militaire. Washington prétendait devoir « contenir » la prétendue menace communiste du Nord-Vietnam. Mais il s'avéra assez vite que le plus puissant État capitaliste du monde ne venait pas à bout d'un peuple déterminé à obtenir son indépendance. En janvier 1968, l'offensive du Têt des combattants vietnamiens contre les bases américaines du Sud-Vietnam confirma, même pour les dirigeants américains, qu'ils ne gagneraient pas cette guerre, qui allait encore durer des années.

Aux États-Unis, le mouvement contre la guerre se développa : manifestations ; appelés désertant vers le Canada ; rejet de la conscription en retournant les livrets militaires ou en les brûlant en public, ce qui allait entraîner des années de persécutions du FBI. Dans ce contexte se développa un mouvement étudiant politisé, le SDS (Étudiants pour une société démocratique) où se discutaient la guerre du Vietnam mais aussi l'impérialisme, le marxisme, le stalinisme, le communisme, le mouvement ouvrier...

Le 21 octobre 1967, une



Manifestation d'étudiants au Japon.

grande manifestation se dirigea vers le Pentagone, cœur du système militaire américain. Elle fut violemment réprimée et plus de 900 poursuites engagées contre des étudiants. Le lendemain, 22 octobre, cinq mille étudiants britanniques manifestaient contre la guerre et la répression. Les combats avec la police furent violents devant l'ambassade américaine à Londres.

Rome, Bruxelles, Madrid...

En Italie, les étudiants multiplièrent les occupations de facultés à partir de 1967. L'université de Rome fut occupée en février 1968. La police les ayant évacués, les étudiants s'installèrent dans celle d'architecture. Cela déclencha en mars la « bataille de Valle Giulia » où les étudiants, à leur propre surprise, résistèrent

aux charges policières, déclenchant des réactions solidaires dans certaines usines, au point que les directions syndicales appelèrent à une journée de grève générale très suivie. En Belgique, en avril 1968, les étudiants manifestèrent à plusieurs reprises contre la guerre du Vietnam et exigèrent une réforme du système universitaire. Le 22 mai, ils déclarèrent l'Université libre de Bruxelles, occupée, « ouverte à la population ». Même l'Espagne franquiste eut ses facultés occupées de 1966 à 1968. Mieux, le 27 janvier 1967, des dizaines de milliers d'ouvriers manifestèrent contre la répression d'une manifestation à Madrid, où les étudiants s'étaient battus avec la police pendant six heures, provoquant l'arrestation d'étudiants et d'ouvriers. Le 28 janvier 1968 apparut une « police universitaire » qui ne sut étouffer la contestation. En mars, le régime fermait l'université de Madrid.

... et Berlin

C'est en Allemagne que le mouvement étudiant européen fut le plus puissant. Fin 1966, une opposition extraparlamentaire apparut pour dénoncer la coalition du SPD avec la CDU. À l'image des Américains, les étudiants formèrent un SDS, dont le principal porte-parole était Rudi Dutschke. Le 2 juin 1967, lors d'une manifestation contre la venue à Berlin du chah, le dictateur d'Iran, un étudiant fut tué d'un coup de feu dans le dos tiré par un policier... ensuite acquitté ! Les assemblées

étudiantes se multiplièrent, donnant naissance à une « université critique », où on débattait de tout. Ils dénonçaient la solidarité du gouvernement de Bonn avec Washington dans la guerre du Vietnam. Les 17 et 18 février 1968 se tint à Berlin, à l'appel du SDS, un congrès international contre la guerre du Vietnam et une grande manifestation.

La presse à grand tirage du groupe Springer se déchâna contre la prétendue « terreur des jeunes rouges ». Le 21 février 1968, Dutschke était déclaré ennemi n°1. Le 11 avril, un jeune, influencé par la presse Springer, tira sur lui, ce qui déclencha des émeutes contre le groupe de presse. Rudi-le-rouge survécut, mais en garda des séquelles graves qui abrégèrent sa vie. Il mourut en 1979, à 39 ans.

Le 3 mai 1968, l'explosion étudiante atteignait la capitale française. Le même jour avaient commencé à Paris les négociations entre les Vietnamiens et les États-Unis, qui allaient durer cinq ans.

Ces mouvements alimentèrent la contestation étudiante dans le monde. Dans quelques pays, en Italie et bientôt en France, la répression révolta la jeunesse ouvrière, qui entra en lutte. Pour tous les participants, ce fut une période intense de mise en question de la société et de prise de conscience, qui conduisit une fraction d'entre eux à s'engager, parfois durablement, dans le combat pour une société juste et égalitaire. C'est pourquoi on en parle encore cinquante ans après.

Jacques Fontenoy



Rudi Dutschke au micro.

Territoriaux de Chambéry : la colère monte

La loi de finance 2018, décidée par le gouvernement Macron, prévoit que les agglomérations les plus importantes devront maintenir sous 1,2 % la hausse de leur budget de fonctionnement. Cette contrainte accroît encore un peu plus le contexte d'austérité qui a déjà cours dans les mairies, sous la pression de la baisse des dotations imposée par les gouvernements successifs.

C'est sous ce prétexte que Michel Dantin, le maire Les Républicains de Chambéry, par ailleurs proche de Laurent Wauquiez et de ses idées, a décidé de s'attaquer aux employés de la ville et du CCAS. La mairie a tout d'abord annoncé, il y a quatre semaines, la suppression dès la rentrée

prochaine de 16 postes d'assistantes maternelles (Atsem) sur les 79 de la ville. Celles-ci ont tout de suite réagi en manifestant et en faisant grève deux jours par semaine.

Parallèlement, enflait la rumeur d'une réorganisation des services et des horaires de la ville et du CCAS. Sans attendre les annonces officielles, une première assemblée générale a rassemblé il y a deux semaines plus de 300 agents municipaux, qui ont décidé à leur tour de manifester leur colère contre la politique du maire. Depuis, assistantes maternelles et municipaux manifestent ensemble et ont par deux fois envahi la mairie pour exiger le retrait du plan de suppression d'emplois et de réorganisation

des services. Dantin, qui refuse toute discussion, les a fait évacuer par la police.

Cette colère est contagieuse : le 20 mars, une manifestation de soutien aux Atsem a réuni plus de 300 personnes, enseignants et parents d'élèves se joignant au cortège. Ce jour-là, seules deux écoles de la ville fonctionnaient. Le 22 mars, lors de la journée de grève et de manifestation de la fonction publique, ce sont les Atsem, bien rodées après quatre semaines de grève, qui mettaient l'ambiance dans le cortège à Chambéry.

Le mouvement continue et s'amplifie, tous ceux qui y participent étant bien décidés à continuer tant qu'ils n'auront pas eu gain de cause.

Correspondant LO

Universités : la mobilisation contre Parcoursup

Depuis plusieurs semaines, des étudiants s'opposent à la loi ORE qui aggrave la sélection à l'entrée à l'université. Cette mobilisation, qui reste encore faible, a franchi une étape la semaine dernière. Une dizaine d'universités ont été bloquées par les étudiants et des manifestations ont eu lieu à Montpellier, Lille, Nantes, Paris.

Cette loi, adoptée jeudi 15 février par les députés, vise à réorganiser le processus d'admission à l'université. Autour de l'application Parcoursup (qui remplace l'ancien APB) chaque formation, de chaque université, classe les dossiers des futurs étudiants et décide qui elle accepte à la prochaine rentrée. Quoiqu'il affirme le gouvernement, il s'agit de limiter l'accès à l'enseignement supérieur. En effet le système craque de toute part, avec 40 000 étudiants supplémentaires l'an dernier et 47 000 en prévision cette année, alors que les financements nécessaires ne sont pas prévus. Au contraire, le budget réel par étudiant a baissé de 10 % en dix ans. C'est bien la même politique de réduction des budgets

pour les services utiles à la population qui est appliquée aux universités.

À Paris, l'université Paris I (Centre Pierre Mendès-France, rue de Tolbiac) est bloquée depuis le 23 mars par les étudiants mobilisés. Depuis mi-janvier, des enseignants, des administratifs et surtout des étudiants ont commencé à se mobiliser, sans se laisser arrêter par le vote de la loi. Dans ce contexte, le 22 mars, plusieurs centaines d'étudiants se sont retrouvés pour participer aux deux manifestations parisiennes.

Depuis, les assemblées générales ont réuni 700, 1 000 et jusqu'à 1 300 participants le 3 avril, surtout des étudiants. Ces assemblées réclament le retrait de la loi, et des moyens pour les

universités. Qu'ils viennent de milieux populaires, ou de lycées de banlieue, ils voient autour d'eux le nombre de jeunes déjà exclus des études supérieures et sentent bien qu'une aggravation de la sélection se fera à leurs dépens.

Nombre d'étudiants voient aussi des liens entre la situation à l'université et ce qui se passe à la SNCF. Au-delà du blocage et de l'occupation de l'université, qui sont bien installés et qui donnent lieu à des conférences ou des débats, mardi 3 avril, quatre cents étudiants sont partis ensemble de Tolbiac pour aller manifester avec les cheminots. Ils y ont retrouvé des étudiants d'autres universités où la mobilisation commence à se développer.

Certains se posent clairement la question de s'adresser aux étudiants non mobilisés, pour les convaincre de les rejoindre. Car c'est bien l'enjeu pour contrer le gouvernement : que le mouvement continue à s'élargir.

Correspondant LO



Manifestation des étudiants le 3 avril, Gare de l'Est à Paris.

Whirlpool-Amiens : un sèche-linge comme prime de licenciement

La perte d'au moins 280 emplois, des conditions de travail plus dures et un sèche-linge offert par le patron, mais produit par les ouvriers : c'est ce à quoi se réduisent finalement toutes les promesses de sauver les emplois faites par Macron alors qu'il rivalisait de démagogie avec Marine Le Pen sur le parking de l'usine lors de la campagne des présidentielles. Une autre entreprise va occuper le site et promet d'employer, d'ici trois ans, 270 travailleurs sur les 550 que compte l'usine.

Après le tollé suscité par cette provocation, la direction a remplacé son offre de sèche-linge par une prime de 100 euros, somme équivalant au coût

de production du sèche-linge. Mais elle persiste en proposant aux 22 salariés ayant plus de 25 ans d'ancienneté un double salaire d'ici la fermeture dans deux mois, et ... une montre ! Un stock d'inventures dans une des autres entreprises du groupe ?

Rappelons que Whirlpool a touché 40 millions d'aide de l'État au titre du CICE pour le maintien de l'emploi. Le seul salaire annuel de son PDG, Jeff Fetting, 13 millions d'euros l'an, suffirait pour verser les salaires et maintenir plus de 500 emplois.

De quoi motiver les salariés qui ont prévu de se mobiliser pour défendre leurs revendications.

Correspondant LO



Grève aux Finances publiques

Depuis 2002, plus de 37 000 emplois ont été supprimés aux Finances publiques, faisant passer le nombre des employés en dessous de 100 000. Le gouvernement veut encore supprimer 120 000 emplois dans toute la fonction publique pendant le quinquennat. Pour les agents des Finances publiques, cela signifie passer d'un rythme de 1 600 suppressions annuelles à près de 4 000.

Le 22 mars, les agents ont été nombreux à répondre à l'appel des syndicats à faire grève : plus de 38 % au niveau national et plus de 41 % à Paris. Après avoir organisé des assemblées générales sur plusieurs sites, les syndicats parisiens CGT, Solidaires et FO appelaient les agents à faire à nouveau grève le mardi 3 avril.

La manifestation du 3 avril, entre la direction des Finances publiques à Paris à Réaumur et la place de la

République, a été réussie et enthousiaste. La direction parisienne (DRFiP) a recensé un peu plus de 430 grévistes, ce qui était bien sûr moins que le 22 mars, mais cette deuxième journée en appelle d'autres. L'assemblée générale du 3 avril a voté à une courte majorité de continuer la grève le lendemain.

À quelques semaines de ce qu'on appelle encore la campagne IR, c'est-à-dire la période durant laquelle le public vient au plus vite déposer sa déclaration de revenus et surtout poser des questions, de nombreux agents pensent qu'il faut préparer pour cette période un mouvement plus important. Tous sont conscients de la nécessité de mener des actions collectives pour gagner d'autres collègues à la grève et stopper le gouvernement dans ses projets appelés CAP 22.

Correspondant LO

Air France : après la journée du 3 avril, préparer celles des 7, 10 et 11

Le 3 avril, Air France n'a pu assurer que 70% de ses vols long-courriers, 67% de ses moyen-courriers sur Roissy et 85% de ses court-courriers d'Orly et en province, même si localement, comme à Nice, il y a eu plus de vols annulés.

La direction avait pu annoncer d'avance les taux de grévistes dans les différents secteurs de la compagnie pour cette journée, car

la loi Diard, un dispositif antigreve voté sous Sarkozy et maintenu par Hollande, oblige les travailleurs dont dépendent les départs des avions à se déclarer grévistes plusieurs jours à l'avance.

Le 3 avril, selon les chiffres de la direction, la participation gréviste a été sensiblement comparable à celle de la grève précédente, le 30 mars, avec une

Tous ensemble!

Aux Moteurs, à Éole, en piste à Orly-Ouest et au hangar N3 ainsi qu'au CMH (Centre de maintenance du hub) de Roissy, il ne se passe pas une semaine sans qu'il y ait des débrayages.

Tous ces mouvements de colère isolés les uns des autres ont pourtant des

raisons communes : les bas salaires et les conditions de travail qui se dégradent de jour en jour.

Il est plus que temps de conjuguer nos forces si nous voulons obtenir notre dû.

*Bulletin Lutte ouvrière
Air France MTVD
(Orly-Nord)*



Lors d'une manifestation précédente, en mars 2018.

mobilisation plus forte chez les pilotes et les PNC (hôtesse et stewards) que parmi le personnel au sol. Il faut dire que, s'il y avait un appel de l'intersyndicale à faire grève de 0 heure à 24 heures, il n'a guère été relayé que par quelques militants dans les ateliers, les hangars, en piste. Malgré cela, des travailleurs ont débrayé en fin de vacation, parfois pour aller manifester avec les cheminots.

La direction de la compagnie, qui ne cesse de se dire ouverte à la discussion, annonce qu'elle rencontrera les organisations syndicales avant la nouvelle journée

d'action prévue samedi 7 avril. Ce n'est que du bluff. Et il ne prend pas parmi les salariés d'Air France.

Depuis qu'ils réclament 6% d'augmentation pour tous, après sept ans de gel des salaires, de réduction continue des effectifs et d'aggravation des conditions de travail, les travailleurs constatent que la direction ne cède rien, et qu'elle ne veut rien céder. Cela même si, après avoir avoué plus d'un demi-milliard de bénéfices cette année, elle a aussi trouvé le moyen de verser par anticipation deux autres milliards aux banques. Sans

oublier tout ce qu'elle a encore à sa disposition pour racheter d'autres compagnies, comme Air India.

La direction d'Air France veut bien discuter, mais, tout le monde le voit, elle ne lâchera rien à moins d'y être contrainte. Tous ses salariés sont appelés à défendre une même revendication face à un patron qui fait la sourde oreille. Ils sont appelés à le faire encore les 7, 10 et 11 avril prochains. Ce n'est qu'en étant le plus nombreux et le plus déterminés possible qu'ils obtiendront ce qu'ils exigent.

Correspondant LO

Ateliers de la RATP : l'amiante est toujours là

Après la découverte à la mi-février d'amiante dans la peinture qui recouvrait des pièces que les salariés usinaient, de nouveaux rebondissements ont eu lieu dans plusieurs ateliers de réparation des trains de la RATP.

Cela a commencé dans l'atelier de Fontenay-sous-Bois, où la direction a lancé une série d'analyses destinées à rassurer les travailleurs. Car elle est incapable de savoir avec certitude, en consultant un référentiel, si les pièces contiennent ou non de l'amiante. De nouveaux résultats ont révélé que la pâte utilisée pour rendre étanches des engrenages, et poncée par les ouvriers, contient de l'amiante et de la silice. Les travailleurs effectuent ces tâches de maintenance sans être informés du danger et donc sans protection. Les fibres libérées se dispersent dans l'atelier. Une semaine de mobilisation des salariés a obligé la direction à mener des prélèvements, à fermer le secteur et à le nettoyer. Très rapidement il est apparu que, dans l'atelier de Saint-Ouen et dans celui de Choisy, certains travailleurs

ponçaient eux aussi la même pâte contenant de l'amiante.

Depuis 1997, date à laquelle l'utilisation de l'amiante a été interdite, la direction joue au chat et à la souris avec les salariés en s'appuyant sur les flous laissés par la loi. L'amiante confiné est toléré, mais les matériaux qui en contiennent se désagrègent et les fibres se répandent, d'autant plus que les salariés

percent et poncent, pour entretenir les voitures des métros et RER. La direction de la RATP ne semble pas se poser trop de questions sur les centaines de produits qu'elle fait utiliser aux salariés. Prise la main dans le sac, elle prétend découvrir ou cherche des explications qui camouflent sa responsabilité. Il y a de quoi être en colère.

Correspondant LO



Maintenance itinérante RATP : non au travail isolé

Cela fait huit ans que la RATP tente de faire travailler seuls les ouvriers de la maintenance itinérante qui entretiennent les stations. Son objectif est de ne pas remplacer une partie des départs à la retraite et d'augmenter la charge de travail des agents. Il y a eu de nombreux débrayages et rassemblements contre ces tentatives.

Aujourd'hui, un peu plus de la moitié des travaux se font seul, alors qu'auparavant tout se faisait en binôme. Les ouvriers qui interviennent sur les péages et les appareils de vente de tickets ainsi que ceux qui interviennent sur les ascenseurs travaillent presque exclusivement seuls.

Mais les ouvriers résistent encore, notamment en ce qui concerne le travail dans les locaux isolés. Les souterrains du métro et RER sont un dédale de coursives

ouvrant sur une multitude de locaux. Si jamais un accident arrivait dans ces endroits, les secours auraient bien du mal à arriver.

Cela ne pose aucun problème à la direction de prendre ce risque avec la peau de ses employés.

Elle en est à la sixième version d'une note de sécurité prétendant cadrer le travail dans ces locaux. Elle a déjà perdu une fois en justice mais revient à l'attaque avec une nouvelle version du travail isolé. Elle consiste en ce que les agents portent un appareil qui envoie une alarme à une permanence quand il se met à l'horizontale. Bien sûr, les ouvriers considèrent ce système comme un gadget qui ne garantit pas leur sécurité et ils sont déterminés à continuer à résister contre le travail à agent seul.

Correspondant LO

"La France qui se lève tôt"

Le jour de la grève, on a vu arriver très tôt le matin une partie de l'encadrement.

Rien qu'à voir leur tête

à cette heure-là, ça donne envie de recommencer!

*Bulletin Lutte ouvrière
RATP Atelier Championnet (Paris)*

Carrefour : les grévistes positivent

Une grève massive, bloquant quasiment 300 magasins dans tout le pays, a répondu samedi 31 mars aux attaques de Bompard, le PDG de Carrefour. Son intention, dévoilée le 23 janvier, de supprimer 2 400 postes, puis l'annonce récente de la réduction de la prime d'intéressement, passant de 610 euros pour 2016 à 57 euros pour 2017 – représentant 1 % des bénéfices –, avaient suscité la colère chez une grande partie des 110 000 salariés.

Les salaires bloqués depuis des années, les suppressions de postes signifiant des augmentations des charges de travail se sont traduits, cette dernière année, par 360 millions d'euros versés en dividendes aux actionnaires. Les travailleurs de Carrefour menacés, dans les hyper et les supermarchés, mais aussi dans les petits magasins, les stations-service et les bureaux, n'ont pas vu de raison de se calmer lorsqu'ils ont appris, mi-mars, que le PDG, sans doute conscient d'avoir poussé un peu loin le bouchon, ajoutait à l'aumône de 57 euros 350 euros supplémentaires, qui ne faisaient toujours pas le compte.

Ce samedi de grand week-end, traditionnellement rentable pour la grande distribution, les grévistes, parfois jusqu'à 80 ou 90 % des salariés de nombreux magasins, dont certains venus sur leur jour de congé, ont bloqué les caisses et montré à Bompard qui fabrique ses bénéfices.

Dans la région lyonnaise : "Le paradis pour eux, pas un radis pour nous"

C'est ce que disait la banderole des grévistes de l'hypermarché Carrefour d'Ecully, dans la banlieue de Lyon, où 150 grévistes ont envahi le magasin et la galerie avec tracts et prises de parole le matin et l'après-midi pour les clients, dont certains applaudissaient, en particulier à « Bompard, on veut notre part ».

À Givors, des grévistes sont venus dès 2h30 du matin pour tout bloquer avec des chariots par terre : le magasin n'a pas pu ouvrir. Ils ont eu le renfort des grévistes du Carrefour Contact du centre-ville, qui doit fermer, qui demandent leur reclassement dans l'hypermarché. Au centre commercial de la Part-Dieu à Lyon, c'est la direction qui a finalement choisi de fermer le magasin en début d'après-midi.

À Vénissieux, la direction et la hiérarchie ont fait pression les jours précédents : « Le groupe perd de

l'argent, la grève va mettre en danger l'entreprise et il ne faut pas faire pression sur les non-grévistes. » Chose qu'elle-même ne s'est pas privée de faire pour dissuader d'y participer.

Cela n'a pas empêché les grévistes de se retrouver à 150 (80 % de l'effectif présent) pour se rassembler et s'adresser aux clients et aux non-grévistes et manifester dans le magasin et la galerie commerçante, avec force drapeaux syndicaux et slogans, tels que « Les clients, avec nous ! » L'affluence dans le magasin était d'ailleurs moindre ce samedi, certains clients étant informés de la grève. L'objectif, frapper le groupe au chiffre d'affaires ce week-end, un des plus gros de l'année, a été atteint.

Partout les pourcentages de grévistes étaient de 70 à 80 %, comme à Villeurbanne et à Vaulx-en-Velin aussi et, en plus, des employés sont venus sur leurs repos.

Correspondant LO



Vénissieux.

À Vitrolles et Marseille

Dans les Bouches-du-Rhône, les magasins de Vitrolles, Marseille Grand-Littoral, Bonneveine et Le Merlan étaient carrément fermés. Les employés rappelaient que cette période de Pâques vient tout de suite après celle de Noël en termes de chiffre d'affaires.

À Grand-Littoral, ce qui ajoutait à la colère était la généralisation de ces temps partiels imposés qui ne permettent pas de vivre. Les grévistes veulent des embauches à temps complet

À Saint-Pierre-des-Corps

Dès 7h30, à l'hypermarché de Saint-Pierre-des-Corps, près de Tours, plus d'une cinquantaine de grévistes sont rassemblés sur le parking du personnel pour organiser la journée. Café, gâteaux et acclamations à l'arrivée de renforts, l'ambiance y était.

Une heure plus tard, deux files de chariots bloquaient la ligne de caisses et plus d'une centaine de grévistes s'activaient pendant

À Clair-Perpignan

À Clair, au nord de Perpignan, dès 6h30, 80 grévistes étaient massés devant la porte d'entrée. À 8h25, cinq minutes avant l'ouverture des portes au public, 120 à 130 travailleurs ont alors manifesté devant les caisses en criant des slogans contre le PDG. Toute la matinée, manifestations et sit-in se sont succédé dans la galerie marchande, avec distribution de tracts aux clients, accueillis avec sympathie.

Les employés en grève



Paris-Bercy 2.

pour ceux qui le souhaitent. Ils dénoncent la généralisation des coupures qui rallongent le temps perdu sans salaire et demandent l'amélioration des conditions de travail, dont la désinfection, la maintenance et le remplacement du matériel. Ils dénoncent aussi une discrimination à l'embauche qui vise les enfants des syndiqués CGT.

À Vitrolles, les travailleurs ajoutaient que la charge de travail n'a cessé d'augmenter tandis que le nombre de

travailleurs diminuait. Dans ce Carrefour, le plus important de la région, la baisse des effectifs a été considérable et devrait s'aggraver avec la mise en gérance d'une partie du magasin.

Après cette grève, le 2 avril, à Carrefour Grand-Littoral les œufs en chocolat ont été bradés. Et l'encadrement a quand même offert un bon moment de détente aux grévistes, grâce à certains managers qui ont dû remplir eux-mêmes les rayons.

Correspondant LO

que la sono débitait *Allumer le feu*, que les slogans étaient repris en chœur et que chapeaux et drapeaux syndicaux se distribuaient.

Le mécontentement était tangible. Inquiétude due aux suppressions d'emplois, colère au sujet de la prime d'intéressement. Pas étonnant que, depuis une dizaine de jours, la plupart des caissières aient décidé d'être en grève le 31. Pour une bonne partie,

c'était leur première grève, même après vingt ans d'ancienneté.

Les clients rebroussaient chemin, la plupart avec un petit mot de soutien. Des cheminots du Technicentre SNCF voisin avaient fait le déplacement pour soutenir leur action. Les téléphones s'activant sur les réseaux sociaux, tout le monde a pu rapidement savoir que la grève marchait aussi ailleurs.

Correspondant LO

représentaient entre 70 % et 80 % des effectifs de la journée, du jamais vu. La colère s'était accumulée depuis longtemps. Le plan de restructuration de Bompard prévoit en effet des fermetures et des cessions de supermarchés, signifiant des suppressions d'emplois par milliers, non seulement au siège, mais aussi par petites unités dans chaque magasin. Le sous-effectif permanent, déjà responsable des conditions de travail

dégradées à Clair comme ailleurs, ne peut que s'aggraver, alors que la situation est déjà insupportable.

Des témoignages de solidarité de clients, d'ailleurs venus peu nombreux à l'ouverture, ont contribué à la satisfaction des salariés en grève, contents d'être aussi nombreux et d'avoir vu les chefs en caisse travailler... bien moins efficacement que les caissières si mal payées.

Correspondant LO

Equant: les salariées s'en mêlent

Equant, avec près de 1500 salariés, est une filiale du groupe Orange où les conditions de travail sont plus favorables que dans le reste du groupe.

Il y a un an, la direction avait nommé un directeur de l'efficacité pour simplifier l'organisation des entités du groupe qui travaillent dans la branche entreprises. En février, elle a dévoilé ses plans et les salariés d'Equant ont vite compris que cette

simplification allait être l'occasion d'un nivellement par le bas de leurs conditions de travail.

En effet, au fil des réunions avec les organisations syndicales, la direction a annoncé sa volonté de supprimer des jours de repos (entre 4 et 11 selon les catégories), des cotisations retraite, des accords favorables sur les astreintes et les services 24 heures sur 24. En fait, dans tous les

domaines, elle veut imposer des reculs. Et elle compte bien sur l'accompagnement de certaines organisations syndicales.

Mais il n'est pas dit que les réunions de négociation entre les syndicats et la direction puissent continuer très longtemps leur train-train!

En effet jeudi dernier, à l'appel de la seule CGT, pourtant minoritaire à Equant, plus de 150 salariés

ont tenu à montrer par un débrayage qu'ils ne voulaient pas se laisser plumer. À Rennes, ils ont commencé à se rassembler dehors puis, la pluie aidant, il a été décidé de discuter à l'intérieur, au milieu des bureaux. Les interventions ont été nourries, chacun reprenant à

son compte ce qui est finalement dans toutes les têtes: « Pas question de perdre quoi que ce soit dans cette réorganisation ! »

Tout le monde est sorti de ce débrayage regonflé. Les salariés entendent bien continuer à faire pression!

Correspondant LO

PSA: récompensé pour son sale boulot

Le PDG de PSA, Carlos Tavares, vient de se faire octroyer une prime exceptionnelle d'un million d'euros. Après avoir orchestré le rachat d'Opel-Vauxhall à General Motors, il prévoit de rendre les travailleurs des usines en question encore plus rentables pour les actionnaires.

En retour, ceux-ci n'ont pas lésiné sur la somme pour montrer leur reconnaissance. Tavares voit ainsi ses revenus augmenter à 6,7 millions d'euros par an, soit 18 350 euros par jour, parce qu'il prévoit un plan de milliers de suppressions d'emplois dans les usines Opel et qu'il compte bien imposer toutes les mesures nécessaires à la dégradation

des conditions de travail. D'ailleurs, il a déjà commencé en essayant de refuser d'appliquer les 4,3% d'augmentation de salaire gagnés par la mobilisation des métallurgistes en Allemagne et qui devaient s'appliquer dans la métallurgie en avril. Ainsi, la famille Peugeot remercie grassement son PDG pour sa politique qui lui permet d'accroître

encore sa fortune sur le dos des travailleurs.

Dans les usines PSA, cette même politique a déjà abouti à la suppression de milliers de postes. Les salaires des ouvriers sont gelés depuis des années, les conditions de travail dégringolent pendant que les heures supplémentaires s'envolent.

Pour tenter de faire avaler cette potion amère, la direction du groupe avait parlé d'une prime d'intéressement de 2 400 euros minimum en 2018. Ce n'est pas grand-chose en comparaison avec les deux milliards de profits encaissés par les actionnaires. Mais



même cela est un mensonge. La direction a profité de la complaisance d'une majorité de syndicats pour mettre en place des critères de présentisme. Si un travailleur a été malade, absent, en grève, il se voit imposer une décote sur cette prime. Sans parler des multiples erreurs subies par nombre de travailleurs. Sans parler non plus du scandale qui veut

que les 10 000 intérimaires qui travaillent dans les usines de PSA ne touchent pas cette prime, alors qu'ils contribuent largement aux profits de PSA.

Tout cela fait bien un million de raisons de vouloir combattre la politique d'exploitation du patron, qu'on soit travailleur PSA, intérimaire ou travailleur Opel.

Marion Ajar

Française de mécanique (PSA) – Douvrin: licencié après avoir été abîmé par le travail

PSA compacte ses usines partout en France et met en place des plans de suppressions massives d'emplois mais, comme cela ne suffit pas à ses dirigeants, le groupe licencie, pour motifs individuels, mais aussi des travailleurs qui ont des problèmes de santé.

À PSA Douvrin dans le Pas-de-Calais, anciennement la Française de mécanique, l'effectif a fondu de plus de 50% ces cinq dernières années. 1 800 salariés en CDI ont quitté l'entreprise ou ont été licenciés. La direction a bien dû reprendre du monde mais, à part une dizaine d'embauches, ce sont environ 400 salariés intérimaires ou en contrats précaires qui sont présents dans les ateliers, pour 1 500 CDI.

Une partie des malades licenciés étaient reconnus en maladie professionnelle et parfois en tant que travailleurs handicapés. Tous sont allés grossir les rangs de Pôle emploi alors que PSA est souvent le principal responsable de la dégradation de leur santé. La volonté de produire coûte que coûte

à des cadences élevées et de gagner le maximum d'argent conduit la direction à supprimer des postes adaptés à des travailleurs en restrictions médicales.

Un travailleur licencié a raconté ainsi son parcours:

« Je suis arrivé à la Française de mécanique en mars 2009 pour travailler au Montage D puis à l'Usinage. C'est en particulier sur le poste de montage des alternateurs que je me suis abîmé le bras droit. Sur ce poste difficile, nous devons normalement travailler par rotation toutes les deux heures. Or, pendant trois mois consécutifs, on m'a fait travailler sans jamais me remplacer. La pénibilité du poste a fini par m'endommager deux tendons du coude et il a fallu que je me soigne.

Quand j'ai repris le

travail, on m'a mis sur d'autres postes. [...] Il n'y avait pas de palan. Quand les responsables ont fini par en installer un, il était trop tard, mon bras était à nouveau esquinaté. Cette fois, la douleur avait gagné l'épaule et à nouveau j'ai dû m'arrêter pour me soigner. Les chirurgiens n'ont pas pu opérer, compte tenu des risques encourus. Les soins et les infiltrations ont un peu apaisé les douleurs mais elles n'ont jamais disparu.

En 2017, le médecin conseil de la Sécurité sociale m'a déclaré "consolidé avec séquelles". Je me suis présenté à la FM pour une visite de reprise. Une procédure a été entamée pour me reclasser. Je pense qu'en réalité rien n'a été fait, aucun poste n'a été réellement proposé au médecin. J'ai reçu ma lettre de licenciement le 1^{er} mars 2018.

[...] J'ai manipulé toutes ces années des pièces lourdes dans de mauvaises

conditions où, par manque de rotations au poste ou manque de palan, mon bras droit n'a pas résisté. C'est mon travail et les conditions dans lesquelles on m'a obligé à le faire qui m'ont mis dans cet état. Et aujourd'hui, il n'y aurait aucun moyen d'aménager un poste pour que je puisse continuer à avoir un emploi et à gagner ma vie? À qui le tour? Il faut que ça cesse.»

Correspondant LO



CHU Angers : deux jours de grève



Décidée lors de l'AG du 22 mars, la grève des salariés du CHU d'Angers a été de nouveau bien suivie les 29 et 30 mars, à l'appel de la CGT, de FO et de Sud.

La direction a bien tenté de déconsidérer ces organisations en affirmant que le chiffre de 150 à 200 suppressions de postes était faux. Mais les salariés n'ont pas été convaincus, puisque c'est la directrice elle-même qui avait annoncé ce chiffre pour les non-remplacements de départs en retraite, des mutations et des CDD non renouvelés.

Le 29 mars, les salariés se sont retrouvés à 300 devant

les locaux où se tenait le CTE (comité technique paritaire). La direction a en effet maintenu cette instance avec les seuls élus de la CFTC et de la CFDT. Elle a dépêché un huissier chargé de relever d'éventuelles déprédations, mais elle a aussi proposé de rencontrer une délégation de l'intersyndicale en lutte, élargie à une dizaine de grévistes.

Pendant l'entrevue, les manifestants ont fait le tour

de l'hôpital, salués par de nombreux collègues assignés au travail. La délégation, à son retour, a pu témoigner de l'entêtement de la direction. Malgré les témoignages sur les difficultés actuelles, malgré l'exaspération devant une situation intenable, la directrice persiste et signe : prétendant qu'Angers aurait plus d'effectifs qu'ailleurs, qu'il faudrait revoir l'organisation du travail pour plus de soins avec moins de personnel ! Elle n'a donné aucune réponse concrète au sujet des changements de service ou de planning décidés pour le 15 mai : les cadres sont informés et doivent transmettre, un point c'est tout. Quant au directeur adjoint, il n'a cessé de dialoguer avec son smartphone.

La grève a donc été confirmée pour le lendemain 30 mars, avec manifestation devant le conseil de surveillance. Celui-ci ayant été délocalisé à la préfecture, la colère des 300 personnes présentes est remontée d'un cran et l'assemblée a décidé de se rendre à la préfecture. Elle a aussi renouvelé un appel à la grève pour le jeudi 5 avril, dans le but cette fois de s'adresser à la population, si possible en commun avec les camarades de l'hôpital psychiatrique voisin, eux aussi en lutte contre un plan d'économies.

Correspondant LO

Facteurs de Gironde : la grève continue

Mardi 3 avril, les facteurs de Gironde entamaient leur quatrième semaine de grève. Tous les jours, ils sont entre 150 et 200 mobilisés.

Mais ce mardi, sur un temps fort initié par Sud PTT, ils étaient près de 250 rassemblés au pied de la direction départementale, avec une trentaine de bureaux représentés, soit la moitié des bureaux de Gironde. Toujours aussi déterminés, ils exigent le retrait de deux réorganisations dites de la sacoche et de la méridienne, qui dégradent fortement les conditions de travail des facteurs. Avec ces réorganisations, le nombre de tournées serait divisé par deux, faisant porter la pénibilité, le travail en extérieur, sur deux fois moins de facteurs.

La semaine précédente, la direction départementale a entamé un simulacre de négociation, avec des propositions honteuses et grossières. Elle ne proposait déjà qu'un accord pour l'année en cours. Mais surtout elle proposait des arrangements individuels avec mobilité sur des bureaux où les réorganisations n'étaient pas (encore) appliquées. Mais personne ne demande à être muté, ni ne quémande quoi que ce soit. Ces propositions ont été accueillies comme une provocation et rejetées à l'unanimité de l'assemblée générale. Les facteurs ne veulent pas de tels arrangements, dont l'objectif

est en fait de diviser. Mardi 3 avril, la direction a proposé de reporter les réorganisations de la sacoche et de la méridienne à 2020, tout en les maintenant dans les bureaux où elles sont déjà instaurées. Là aussi, les grévistes ont voté contre ces tentatives de division.

Devant la détermination des grévistes, La Poste s'est donc mise à manœuvrer. Cela convainc les grévistes qu'il faut maintenir la pression. Ils ont reprogrammé pour la semaine des visites de bureaux pour étendre encore la grève.

Mardi 3 avril, les facteurs, les cheminots et les étudiants en lutte se sont rejoints devant l'hôtel de ville de Bordeaux, tous bien déterminés à faire aboutir leurs revendications.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres

dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Douaniers français en Italie : chasse aux migrants

Le 30 mars, des douaniers français ont fait irruption dans un local d'accueil des migrants, dans la gare de Bardonecchia, ville des Alpes italiennes, provoquant un début d'incident diplomatique entre les deux pays.

Dernière gare italienne sur la ligne qui relie Milan à la France, Bardonecchia voit depuis des mois affluer des migrants qui, ayant réussi à débarquer en Italie, tentent de franchir les Alpes pour gagner la France. Un local de la gare, géré par la ville, est mis à disposition de deux associations d'aide aux migrants. Depuis des mois, on y assiste aussi au ballet incessant des autobus français, qui viennent redéposer les migrants pris de l'autre côté de la frontière, après avoir franchi la montagne à pied. C'est ici que, le 9 février, des gendarmes français avaient abandonné, sans soins, une jeune femme nigériane enceinte et malade, qui a fini par décéder dans un hôpital de Turin.

Cette fois-ci, dans un TGV Paris-Milan, des douaniers français s'en sont pris à un Nigérian résidant en Italie, qu'ils soupçonnaient de trafic de drogue. Ils l'ont forcé à descendre et à les accompagner dans le local

en question pour lui faire subir un test d'urine, qui s'est d'ailleurs révélé négatif. Les bénévoles et les migrants témoins de la scène ont souligné l'agressivité des militaires et l'inhumanité des douaniers.

Côté français, le ministre Darmanin s'est empressé de couvrir ses douaniers, tout en essayant de calmer le jeu vis-à-vis du gouvernement italien qui s'insurge de cet acte « *d'arrogance française* ». L'occasion est belle pour les politiciens italiens, qui entonnent tous le refrain de la souveraineté nationale bafouée. Salvini, le leader du parti d'extrême droite La Ligue, a annoncé sa venue à Bardonecchia, pour montrer que « *l'Italie ne cédera pas le contrôle de ses frontières à Macron* ».

Au-delà de l'exploitation politicienne qui en est faite, cet incident est une illustration de plus de la politique du gouvernement français vis-à-vis des migrants.

Nadia Cantale

Gaza : un massacre de sang froid

Vendredi 30 mars a eu lieu la manifestation annuelle des Palestiniens pour commémorer la Naqba, la « catastrophe » de 1948.

C'est ainsi que les Palestiniens désignent la reconnaissance de l'État d'Israël et le début, pour eux, de l'exil, de l'exode forcé et de la vie dans les camps. Depuis cette date, les organisations palestiniennes militent pour le droit au retour des expulsés et de leurs descendants.

Le 30 mars, à Gaza, des dizaines de milliers de manifestants se sont ainsi dirigés vers la frontière, c'est-à-dire vers la double ou triple rangée de barbelés, les miradors, les casemates et les soldats israéliens massés derrière, avec blindés, drones et mitrailleuses. Il n'était évidemment pas question de franchir ce mur et les manifestants étaient désarmés.

Cela n'a pas empêché l'armée israélienne d'ouvrir le feu : il y a eu 18 morts et plus d'un millier de blessés par balle. En plus de faire tirer au hasard sur les manifestants, le commandement avait positionné une

centaine de tireurs d'élite, capables de repérer et d'éliminer les militants connus. Le Premier ministre israélien Netanyahu a félicité l'armée. Le ministre de la Défense, le nationaliste d'extrême droite Lieberman, a déclaré que les tireurs méritaient une médaille.

Il y a longtemps que l'État d'Israël procède à des assassinats ciblés à l'encontre des militants palestiniens. Les services secrets ont commencé par les nier, puis par laisser dire, pour finalement les revendiquer. Les exécutions ont eu lieu cette fois-ci devant les caméras du monde entier, programmées et annoncées à l'avance, l'armée ayant prévenu qu'elle tirerait à balles réelles.

Le gouvernement israélien se sait absout d'avance par « l'opinion mondiale », c'est-à-dire par les puissances impérialistes.

Paul Galois

La Fête de Lutte ouvrière

Samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai à Presles (Val-d'Oise)



Dimanche et lundi à 15h

Meetings de Nathalie Arthaud

au Grand Podium



Le Village médiéval

- **Métiers et artisans** : forge médiévale, calligraphie, vannerie, travail du bois, instruments de musique, four à pain...
- **Théâtre** : Le Vilain mire – Meurtre au château
- **Conférences** : Hérésies et Inquisition – Causerie sur

la légende du Roi Arthur

- **Animations** : démonstrations de combats en armure, escrime ancienne, jongleurs, danseurs, conteurs, les Voleurs de feu... et concert de musique folk celtique



Le Parcours dans les arbres

Parcours aérien d'accrobranche, où les aventuriers doivent se déplacer d'arbre en arbre, à plusieurs mètres de hauteur. Pont de planchettes, de lianes, tyroliennes, filets, passerelles...

Circuit homologué, sous le contrôle de moniteurs diplômés. Pour les mineurs, présence d'un parent obligatoire afin de remplir une autorisation parentale.

Activité accessible sous conditions d'âge (13 ans minimum) et de taille (1,50 m minimum). Tarif : 4€

Les cartes et bons

Dépêchez-vous ! Les cartes d'entrée sont encore au prix de 12 euros jusqu'au 8 avril. À partir du 9 avril, elles seront vendues 15 euros. Cartes et bons d'achat (4 euros pour une valeur de 5 euros) sont disponibles

auprès de nos camarades, sur le site de la fête, ou par courrier, accompagné d'un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière.

Fête de Lutte ouvrière
BP 20029
93501 Pantin Cedex

Programme, informations pratiques, commande de cartes et bons : fete.lutte-ouvriere.org

Pour les enfants

- La garderie où les bébés, au-dessus de trois mois, peuvent être accueillis. Des camarades compétents et attentifs s'occuperont d'eux.
- La Cité des Jeunes avec de nombreuses activités : maquillage, jeux, dessins animés, conteur, bal costumé...
- Une « carte orange » à la disposition des enfants donne accès librement à de nombreux jeux.

L'Arboretum

- Cinq promenades commentées, gratuites, chacune d'environ 50 minutes : L'arbre, quel être étonnant ! – Les arbres voyageurs – L'arbre sensuel – L'arbre et les poètes – 10 arbres, 10 histoires.
- Ateliers au pavillon de l'Arboretum : le bois, les graines, le bois à bois, dégustation de boissons d'arbre...
- Exposition : les arbres remarquables

